



On ma licenssier sans motif et il ne veut pas me donner mes papie

Par **roxanne**, le **21/06/2008** à **12:25**

voila je travaille depuis 1ans edemis au delis cafe et du jour au lendemin je me suis fais virer sans savoir pourquoi sans aucune reson jai etais ete vire le 28 mai 2008 ns somme aujrdhui le 21 juin 2008 mon patron ne ma toujours pas donner mon solde de tous compte avec mes papier comme quoi il ma licenssier il ma donner juste 1 fiche de paye et juska mintenent il ne veut pas du tous me donner mon solde de tous compte rnQuesque je doi faire ?

Par **Marion2**, le **21/06/2008** à **18:34**

Lors d'un licenciement, il faut
- Le motif du licenciement
- Un certificat de travail
- Le solde de tous comptes
- L'attestation pour les ASSEDIC
De plus, un licenciement se fait par Lettre Recommandée avec Accusé Réception.
Envoyez une lettre Recommandée A/R à votre ex employeur en lui demandant ces pièces sous huit jours (fixez une date) et menacez le de déposer une plainte à son encontre (pour licenciement abusif et refus de vous remettre les documents nécessaires) auprès des Prud'hommes.
A la date fixée dans la lettre recommandée (gardez bien une copie pour vous) déposez une plainte aux Prud'hommes

Par **Marion2**, le **21/06/2008** à **18:35**

De plus, à priori, vous n'avez pas eu de préavis pour ce licenciement.